

	Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre 26180
---	--	---

SEANCE du : 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 8 septembre 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON	Florence ERISSE	Jacky GRELLIER	Florence PREAUD
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Marie-Hélène GUIGNARD	Elina PREAULT
Bruno BODIN	Sylvie FOUILLET	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Emile BREGEON	Pascale FRADIN	Thierry LEBLAN FALZONE	Alain ROBIN, de 18h30 à 19h00 et de 19h05 à 21h21
Pierre BUREAU	David GABORIT	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Nathalie MOREAU	Nathalie SOUBRE
Yannick CHARRIER	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Antoine TRANCHET
Bruno COTHOUIS	Véronique GONNORD	Pierre MORIN	Véronique VILLEMONTEIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Jean-François MOREAU, pouvoir à Emmanuelle MENARD	Alain ROBIN, de 19h00 à 19h05	

Secrétaire de séance : Jean-François MORIN, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Demande de subvention FEDER (européens) au titre du programme 21 27 pour la mise en œuvre d'un réseau de chaleur biomasse

Dans le cadre de ses démarches en faveur du développement des énergies renouvelables, la ville de Bressuire a amorcé une réflexion sur l'hypothèse de création d'un réseau de chaleur urbain au sein de sa ville.

Ainsi, en début d'année 2024, la ville de Bressuire a confié au Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) une mission d'étude d'opportunité sur la création d'un réseau de chaleur urbain. Cette étude a permis d'envisager plusieurs scénarios et de déterminer l'opportunité et les premières hypothèses de création de ce réseau de chaleur, y compris sur le plan financier.

En vue de favoriser l'atteinte des objectifs des politiques publics en faveur de l'énergie de l'environnement et notamment de la transition écologique et énergétique, le fonds FEDER (européen) participe au financement de la réalisation d'un réseau de chaleur biomasse.

Le montant total du projet est estimé à 7 716 450 € HT.

Le montant de subvention sollicité auprès du fonds FEDER au titre 21 27 est estimé à 1 932 414,00 euros.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE DEPOSER** pour l'opération mentionnée ci-dessus une demande de subvention au titre fonds FEDER 21 27 pour la mise en œuvre d'un réseau de chaleur biomasse d'un montant de 1 932 414,00 € ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce se rapportant à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Jean-François MORIN

Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260917-DG_DEL_2026_180-DE
 Date de télétransmission : 17/09/2026
 Date de réception préfecture : 17/09/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

17 SEP. 2026